

## LE COURRIER D'HAÏPHONG

Fondé en 1886.

Le *Courrier d'Haïphong*  
(*Le Courier de Mascara*, 7 novembre 1889)

Un des journaux les plus anciens et les plus répandus du Tonkin, le *Courrier d'Haïphong*, vient d'être acheté par un Anglais, M. Chater, banquier à Hong-Kong<sup>1</sup>.

---

TONKIN  
(*Le Journal des débats*, 8 novembre 1889)

M. Ulysse Pila, qui, on le sait, travaille si activement à l'extension du commerce français en Indo-Chine, vient d'adresser au *Nouvelliste* de Lyon une lettre dont voici les principaux passages :

D'après un article du journal la *Paix*, que vous reproduisez dans ce numéro du 30 octobre, il est dit :

« Que le journal le *Courrier d'Haïphong* a été créé par M. Ulysse Pila, que ce journal a été vendu à un banquier anglais de Hong-Kong.

Que, dès lors, le programme occulte de ce journal sera de préparer l'opinion à l'envahissement progressif du marché du Tonkin par les capitaux étrangers.

Qu'ainsi le commerce de notre colonie qui était déjà entièrement aux Allemands serait désormais aux mains des Anglais et qu'il ne resterait alors à la France que les charges d'une armée d'occupation sur le pied de guerre. »

Ce n'est point la maison Ulysse Pila qui a fondé le journal le *Courrier d'Haïphong*. Ce journal a été créé par la collectivité des colons de la première heure, sous la forme d'une société anonyme au capital de 60.000 fr. La maison U. P. C. [Ulysse Pila et Cie] y avait une part comme vingt autres personnes dénommées au pacte social.

L'administration et la direction de ce journal s'étant, à tort, beaucoup plus occupées de politique, de critiques administratives et de rivalités de clocher que de questions commerciales qui étaient son objet, les affaires de l'entreprise n'ont point prospéré. La société a été dissoute et le fonds du journal vendu aux enchères.

La maison Ulysse Pila a alors constitué un consortium, qui sous le nom officiel de M. Devaux, homme de loi, a acheté le journal pour qu'il ne puisse pas passer dans des mains étrangères à la colonie.

Sous sa direction, le journal tiendra son programme primitif : tout pour la France et son commerce.

---

<sup>1</sup> Sir Paul Chater (1846-1926) : promoteur courageux et administrateur des Charbonnages du Tonkin. Commanditaire de forages pétroliers au Tonkin vers 1903 et de prospections de cuivre dans la même région autour de 1909. Administrateur de la Société agricole de Suzannah (hévéas). Officier de la Légion d'honneur.

.....

.....

Je ne connais pas de commerce allemand au Tonkin et toutes les entreprises à ma connaissance les plus importantes sont françaises essentiellement : ainsi, la concession Dupuis, les mines de charbon de Kébaö ont été lancées par une société française parisienne.

Les Docks d'Haïphong sont aussi une société française, presque lyonnaise entièrement. Les Marchés et Abattoirs du Tonkin, société française.

Les Messageries fluviales, société française ; de même la Société foncière et fluviale ; de même l'entreprise de la construction du chemin de fer de Langson.

La création des filatures de soie, celles des filatures de coton, les mines de Tourane, toutes affaires en formation, sont aussi des sociétés purement françaises.

On a rarement, jamais même, vu dans la fondation d'une colonie française autant d'entraînement, de bon vouloir qu'il s'en est montré pour le Tonkin.

Mais si, pourtant, on continuait à se servir de ce pauvre pays qui nous donne les plus grandes espérances d'avenir commercial, comme d'un tremplin politique, à le noircir chaque jour des faits les plus grossiers, plus erronés ou plus exagérés les uns que les autres, l'accablant des sept plaies d'Egypte, eh bien alors non seulement on détournerait les capitaux français qui, malgré tout, se montrent confiants, mais l'on découragerait aussi l'élan et le bon vouloir des premiers pionniers, et vous verriez se réaliser les insinuations qui sont avancées dans l'article que je critique, c'est-à-dire que les étrangers prendraient notre place qu'ils envient.

---

Arrivé au Tonkin en 1886, en même temps que Paul Bert, [l'entrepreneur Charles Vézin fut] un des quatre administrateurs du *Courrier de Haïphong* (Claire VILLEMAGNE-RENARD, Les membres des Chambres de Commerce d'Hanoï et d'Haïphong, de leur création aux années Doumer, 2007)

### INDO-CHINE

(*Le Journal des débats*, 15 novembre 1892)

Les journaux arrivés par le courrier anglais des mers de Chine sont remplis de récits, télégrammes, procès-verbaux relatifs à des cartels échangés entre deux officiers de l'état-major général et deux journalistes à propos d'un article plus que désobligeant publié par le *Courrier d'Haïphong* sur le rôle de ces officiers dans les opérations militaires au Tonkin, dont M. Mezières<sup>2</sup>, avocat, avait revendiqué la responsabilité. Le lieutenant Spicq lui envoie des témoins ; en même temps, le capitaine Masson provoque M. de Cuers de Cogolin, directeur du *Courrier d'Haïphong* ; celui-ci décline d'abord la réparation, puis, une lettre du capitaine ayant été insérée dans le journal, *le Tonkin*, il accepte une rencontre.

---

<sup>2</sup> Charles Léon Joseph Mézières (Provins, 1866-Paris, 1930) : fils de Charles-Louis Mézières, avocat-avoué. Élève du Collège Stanislas, à Paris. Avocat à Haïphong, puis à Hanoï. Avocat-conseil du Protectorat du Tonkin (16 février 1895).

Marié en 1896 à Marthe Choisnel. Dont Charles (Hanoï, 1898-Dakar, 1945), qui succède à son père le 25 septembre 1919. Et Marie-Jeanne, mariée en 1922 avec l'architecte Pierre Veber.

En 1901, il dépose une demande de concession pour l'utilisation des eaux de la rivière du Song-Pho-Day en vue de l'irrigation du haut Vinh-yen au bénéfice de Gaston Choisnel, frère de Marthe, organiste, compositeur, cousin et associé de l'éditeur de musique Auguste Durand.

En 1903, le toit de sa maison est emporté par un typhon.

Deuxième adjoint au maire de Hanoï.

Président de la Société minière du Tonkin (1909) et des Laques indochinoises (1920).

M. de Cuers de Cogolin avait basé son refus sur ce fait que son collaborateur avait assumé la responsabilité de l'article. Ici se place un incident : M. Spicq se rend à Haïphong, les conditions du duel sont arrêtées, quand ses témoins avertissent ceux de M. Mezières qu'un télégramme du chef d'état-major défend à leur client de se présenter sur le terrain. Voici ce qui s'était passé : avis avait été donné à l'état-major général que M. Mezières était sous le coup d'une poursuite pour violation du secret professionnel. À noter que cette dénonciation venait de deux avocats d'Haïphong et d'un colon d'Hanoï.

Un des témoins de M. Mezières, M. Malon, chef de la maison Ulysse Pyla [*sic : Pila*], se rend alors Hanoï, où il a avec le lieutenant-colonel Perreux, chef de l'état-major général, une entrevue d'où il résulte que M. Mezières a été calomnié ; en conséquence, le lieutenant Spicq a renouvelé sa demande de réparation et M. Mezières a accepté la rencontre : nous n'en connaissons pas le résultat, pas plus que celui d'autres duels qui devaient avoir lieu à la suite de ces incidents.

On comprendra aisément quelle émotion tous ces incidents ont soulevée au Tonkin mais le point grave, c'est que les articles qui ont blessé les officiers des troupes de la marine et ceux de l'état-major général ont été publiés par des journaux dont les relations d'intimité avec le gouvernement général sont connues de tout le monde. On se souvient que le dernier courrier nous avait apporté le récit du scandale qui a eu lieu chez le gouverneur général : tous les officiers d'infanterie de marine quittant ses salons et protestant ainsi contre la présence d'un journaliste qui avait reproduit quelques jours auparavant un article qu'ils avaient jugé, non sans raison, très offensant. L'affaire du *Courrier d'Haïphong*, se greffant pour ainsi dire sur celle-là, n'était guère faite pour calmer les esprits ; mais ce que les Annamites, les Chinois et les étrangers qui sont fixés dans nos établissements de l'Indo-Chine doivent rire de nous ! Quelle belle concorde dans un pays où nous avons tant de difficultés Ah ! qu'on est loin du jour où M. de Lanessan proclamait à chaque instant l'accord complet entre tous les pouvoirs et où il en prenait à témoins ses éminents collaborateurs ; l'inspecteur général Prigent est rentré en France sans bruit, parce qu'il ne pouvait couvrir da sa signature les procédés financiers du gouverneur général ; l'amiral Fournier a suivi de près, puis M. Danel, lieutenant-gouverneur de la Cochinchine, et enfin le général Reste. À qui le tour, maintenant ? Mais peut-être que, voyant la très pénible impression que font en France tous les scandales qui ont lieu au Tonkin, M. de Lanessan prendra ses mesures pour les empêcher dans l'avenir. Au surplus. le gouvernement lui a marqué son mécontentement de ces regrettables incidents.

---

#### CHRONIQUE LOCALE (*L'Avenir du Tonkin*, 21 juin 1893)

L'affaire des poursuites intentées au *Courrier d'Haïphong* pour omission de dépôt légal et qui a mis en l'air le gouvernement, les gros bonnets du barreau, la magistrature tonkinoise et a même nécessité l'intervention de M. Baudin, procureur général, a eu sa solution à Haiphong. Le ministère public s'est désisté.

Notre confrère n'est pas, nous dit-on, satisfait, car il espérait qu'à la suite de cette affaire, M. Long serait envoyé en disgrâce et l'on ne parle pas encore du départ de ce magistrat ; bien plus, il paraît que ce magistrat serait sur le point d'être titularisé. On attend peut-être l'avis du garde des sceaux, du conseil des ministres ou de M. Carnot lui-même ; car cet incident est certainement plus grave que celui du Siam.

---

LES DUELS D'HAÏPHONG  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 octobre 1893)

Un article du *Courrier d'Haïphong* du 19 octobre, intitulé *Aux lecteurs*, contient ce passage :

« Entamer une polémique à la façon du *Tonkin* ou de l'*Avenir*, ce serait plus qu'une maladresse, une mauvaise action.

C'est bien pour les individus qui n'ont rien à perdre, ni leur propre estime, ni celle du public. »

Le même jour, notre correspondant parisien, qui se trouvait à Haïphong, nous écrivait :

« De Cuers me tourmente pour que je lui fasse un article. »

Nous lui télégraphiâmes : « Lisez l'article *Aux Lecteurs*, du *Courrier* du 19, et voyez si après pouvez donner suite à votre idée. »

M. Mager nous répondit le 22 courant :

« Revenant Hongay trouve dépêche. Phrase incriminée vise Knosp seul, qui répondra. »

M. Knosp a en effet répondu.

Ce n'est donc pas sans surprise que nous avons appris, par une dépêche, qu'à la suite de cette réponse, M. de Cuers avait envoyé ses témoins — à qui ? vous penseriez, à M. Knosp — et bien non, ce fut à M. Chesnay, présent à Haïphong, et qui n'était pour rien dans cet incident.

Nous sommes d'autant plus étonnés de cette façon de procéder que c'est M. de Cuers qui a inauguré au Tonkin la rubrique *Boîte aux Lettres*, avec le sous-titre : *le journal n'est en rien responsable des articles publiés à cette place, sous la responsabilité de leurs auteurs.*

Cela ne se faisait pas avant.

Pour notre part, nous n'avons guère usé de ce mode de publicité, et certainement nous n'aurions pas inséré les deux lettres désagréables à un confrère, dont l'une était entre nos mains depuis un certain temps, sans exiger des modifications, si M. de Cuers ne nous avait pas dégagés de nos scrupules en laissant paraître de grossières injures contre nous dans son journal et en dégageant sa responsabilité comme il est indiqué ci-dessus.

Notre insertion n'était que la réponse du berger à la bergère.

Les témoins des deux parties ont dû le comprendre ainsi puisque M. Chesnay a été mis hors de cause, M. Knosp prenant la responsabilité de ce qu'il avait écrit.

À la suite de cette affaire, une rencontre à l'épée a eu lieu jeudi soir entre M. de Cuers et M. Knosp.

Après deux reprises très vives, M. de Cuers a été touché au côté droit.

Les témoins de M. de Cuers étaient MM. Simoni et Van Raveschot et ceux de M. Knosp, MM. Sintas et Chesnay.

---

Hanoï  
CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 juin 1894)

M. L. Mézières, avocat, a cessé depuis quelques jours d'être le correspondant du *Courrier d'Haïphong*. C'est M. Henri Schwoerer qui a été accrédité à Hanoï pour le remplacer.

---

HAÏPHONG  
Eugène Adolphe Dupuis  
(Courtry<sup>3</sup>, Seine-et-Marne, 6 sept. 1846-Haïphong, 22 janvier 1895)  
Marié à Eugénie Rozan  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 janvier 1895)

M. Dupuis, expert comptable et syndicat de faillites, est mort à l'hôpital où il se trouvait déjà en traitement depuis quelques jours.

Son enterrement a eu lieu le 23 courant, à 4 heures du soir et beaucoup de Haïphonnais s'étaient donné rendez-vous pour conduire ce brave et loyal garçon au champ de l'éternel repos.

Car M. Dupuis était non seulement un type peu banal dont le souvenir sera durable à Haïphong, c'était surtout un grand cœur, comptant beaucoup d'amis, ce qui est d'autant plus beau et plus rare qu'il avait rendu service à bon nombre de gens et qu'il ne s'en vantait jamais.

Depuis près de deux ans, sa santé périclitait pour ainsi dire à vue d'œil ; peut-être un court séjour en France eût-il prolongé ses jours.

Précédemment, nous avions connu notre ami comptable chez MM. Marty et d'Abbadie, puis au journal le *Courrier d'Haïphong*.

Nous nous associons de tout cœur aux regrets sincères que cet homme de bien laisse derrière lui.

---

LA MISSION LYONNAISE  
Voyage d'exploration dans la Chine méridionale  
(*Le Journal des débats*, 31 mars 1896)

[...] Le 16 octobre, nous débarquons à Haïphong où un accueil tout à fait cordial nous est réservé. MM. ... de Cuers, notre très sympathique confrère du *Courrier d'Haïphong*, sont aussi présents. Echange de discours, réceptions, visites aux corps constitués, etc. [...]

---

CHRONIQUE LOCALE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 septembre 1896, p. 2, col. 1)

Le Tonkin possède un caricaturiste de la bonne école qui, [dans un] esprit moins amer que Forain, procède plutôt de la manière des railleurs gais. Nous voulons parler de M. Cézard dont les dessins, que publie périodiquement le *Courrier d'Haïphong*, font florès.

Il est bien difficile de faire de la caricature dans un pays où tout le monde se connaît, où l'on vit, pour ainsi dire, les uns sur les autres, où l'on est facilement irritable ; il faut beaucoup de tact ; les allusions doivent être fines et délicates, la note nullement forcée.

Jusqu'ici, M. Cézard nous semble avoir admirablement réussi.

---

CHRONIQUE LOCALE

---

<sup>3</sup> Et non Courtry, comme indiqué sur l'acte de décès.

(*L'Avenir du Tonkin*, 21 octobre 1896, p. 2, col. 2)

Notre confrère M. J. de Cuers de Cogolin, fondateur du *Courrier d'Haïphong*, qu'il dirige depuis dix ans, abandonne le Tonkin et la profession de journaliste. Notre confrère va occuper une situation lucrative au Japon.

M. J. de Cuers de Cogolin, dans l'adieu adressé à ses lecteurs explique que ce sont des raisons de santé qui l'obligent à chercher un climat plus tempéré et aussi le découragement profond de voir le Tonkin condamné à piétiner sur place pendant de longues années, sans qu'il soit possible à des journalistes militants de faire quelque chose d'utile à son essor.

Notre confrère, qui vient de revenir du Japon, compte y repartir dans un mois après avoir liquidé toutes ses affaires.

M. de Cuers a tenu une large place dans la presse tonkinoise ; il a été surtout le champion du port d'Haïphong ; nous ne pouvons que regretter le départ d'un homme qui avait acquis une grande expérience des choses de ce pays et pouvait être appelé à rendre encore des services à la cause du Tonkin.

Nous reviendrons d'ailleurs sur l'œuvre de notre confrère à qui nous souhaitons dès aujourd'hui le complet rétablissement de sa santé et bonne réussite dans sa nouvelle situation.

#### Désiré Léon Claude GALLOIS, directeur

Né à Foëcy (Cher), le 28 février 1869.

Fils d'Alexandre Gallois, menuisier, et de Catherine Maintrot, propriétaire.

Frère d'Anatole Gallois, adjoint du docteur Yersin

Marié à Haïphong, le 30 avril 1898, avec Blanche Andrée Lucie Nessler (Montrouge, 16 septembre 1879-Paris XVI<sup>e</sup>, 26 mars 1968), fille de Philibert Auguste Ferdinand Nessler, payeur adjoint, et de Lucie Ernestine Aimée Ducret, institutrice, tous deux domiciliés à Haïphong.

Témoins du marié : Camille Charles Fussion, débitant général des alcools indigènes en Annam, et Ernest Hippolyte Schneider, libraire ; de la mariée : Émile Gustave Dumoutier, directeur de l'enseignement en Annam et au Tonkin, et [Henri Laurent Schiess](#), négociant.

Dont :

— Marcel-Lucien-Léon (Haïphong, 15 février 1899- ) ;

— Daniel Henri Fernand (Haïphong, 5 décembre 1906-Huisseau-sur-Mauves, Loiret, 24 décembre 1977) : résistant, professeur au Lycée Louis-le-Grand ;

Rédacteur au *Petit Dauphiné* et au *Courrier d'Haïphong*.

Successeur de Charles Courret comme directeur de *L'Extrême-Orient*, quotidien, Hanoï (1896-1899).

Directeur général de la ferme des alcools en Annam (d'après acte de mariage).

Fondateur de l'imprimerie Léon Gallois à Haïphong (ca 1901-1907).

Directeur (1907), puis administrateur délégué (1911-1912) de l'Imprimerie d'Extrême-Orient à Hanoï.

Départ définitif pour France (Mars 1912).

Carrière dans l'industrie papetière (selon Geneanet).

Décédé en 1947.

MARIAGE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1898)

C'est aujourd'hui à 5 h. et demie qu'aura lieu à Haïphong le mariage de M. Léon Gallois avec M<sup>le</sup> Blanche Nessler.

Nous renouvelons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

---

NAISSANCE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1899)

Nous avons appris avec un véritable plaisir l'heureuse délivrance de M<sup>me</sup> Léon Gallois, belle-sœur [épouse] du directeur du *Courrier d'Haïphong*.

Elle a mis au monde, le 15 de ce mois, un garçon superbe à qui l'on a donné les prénoms de Marcel-Lucien-Léon.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

---

La presse tonkinoise  
(Robert Dubois, *Le Tonkin en 1900*, Paris, Société française d'éditions d'art)

[314-315] *Le Courier d'Haïphong* paraissant trois fois par semaine. Directeur : L[éon] Gallois.

Rédaction et administration : Haïphong, rue Paul-Bert.

---

Haïphong  
Journaux  
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1901, II-934)

*Le Courier d'Haïphong* : L[éon] Gallois, directeur. P. Boury, rédacteur.

*L'Écho du Tonkin* : E. Layrisse, directeur et rédacteur en chef.

*L'Indo-Chine financière* : Morand, directeur.

*Le Petit Haïphonnais* : Grelier, directeur.

---

ALBERT DE POUOURVILLE (MAT-GIOI)  
nouveau collaborateur de *L'Avenir du Tonkin*

LETTRES DE MAT-GIOI  
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 mars 1901, p. 1, col. 2-3)

.....  
Je me rappelle encore... cette courte collaboration à l'éphémère *Tonkin*\* de Quéroul [Queyroul], où l'infortuné Goërg expira, dans un dernier soupir, tout ce qu'il se rappelait de latin. Et cette brouille passagère avec la presse tonkinoise, alors que chacun idolâtrait M. de Lanessan, et que nul ne voulait voir ses pieds d'argile et ces trop fameuses histoires du général Reste, qui m'accusa de faire du journalisme précisément à la seule

époque de ma vie où je n'en fis pas.... et cette série de chroniques au *Courrier de Haïphong*, largement ouvert à Mat-gioi par la confraternelle main de M. de Cuers, oublieux des anciennes querelles...

---

CHRONIQUE LOCALE  
Hanoï  
Le syndicat français indochinois  
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 juin 1904)

Un groupe de capitaliste français a envoyé, vers la fin de l'année dernière, une mission d'ingénieurs pour prospecter certaines régions minières de l'Indo-Chine.

---

Ce fut un plaisir pour nous que de trouver au milieu d'eux, dimanche, en ce dîner tout amical organisé dans les salons du Cercle, un vétéran de la Presse tonkinoise, notre confrère Levasseur, rédacteur en chef du *Courrier d'Haïphong*

---

NÉCROLOGIE  
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1904)

M. Léon Gallois, directeur du *Courrier de Haïphong*, vient d'avoir la douleur d'apprendre la mort de sa sœur, M<sup>me</sup> Gallois, institutrice, décédée à Clermont-Ferrand, à l'âge de 41 ans.

Nous offrons à M. et M<sup>me</sup> L. Gallois et à M. [Anatole] Gallois, administrateur de l'Institut Pasteur de Nhatrang, et M<sup>me</sup> Gallois toute l'expression de nos vives condoléances.

---

NOTES D'UN TONKINOIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 février 1905)

Le *Courrier d'Haïphong* du 4 février, parle des bourdes pesantes que des correspondants malavisés font imprimer à des journaux de la métropole, et il a cent fois raison Comme idée, ce n'est pas nouveau, mais il vaut convenir qu'on fait bien, chaque fois que l'occasion s'en présente, de relever ces erreurs grossières.

Le piquant de l'article que notre confrère publie en première page est que, dans la seconde, il donne une information qui pourrait servir de type aux balourdises publiées par les coloniaux de Tarascon ou de Martigues.

Comme vous aller le voir, il ne s'agit pas d'un ours quelconque ou d'une loutre vulgaire, mais bel et bien d'un... lion, d'un lion pour de vrai, comme disent les petites filles.

C'est un correspondant d'Hung-Hoa qui écrit :

« Les nha-qués commencent à se plaindre de la sécheresse persistance dont ils trouvent la période tout de même un peu longue.

Un qui ne s'en plaint pas, c'est le beau lion en chocolat qui ornait autrefois le bord du Petit Lac à Hanoï, devant le commissariat de police, et dont nous avons hérité, quand le dépit des édiles le condamna à la disparition. Il se dresse toujours fièrement

sur notre grand place, se ballant les flancs de la queue, en face de la Résidence, et n'y fait point si mauvais effet encore. Et puis, à nous, les vieux colons, il rappelle la première Exposition de Hanoï, celle de Paul-Bert, et la maison de commerce qui l'avait envoyé comme réclame. »

Eh bien, mon vieux colon ! Permet à un autre vieux colon de déclarer que ton lion de chocolat est un vulgaire canard. Tu n'as qu'une excuse : c'est si le *Courrier* te paye à la ligne. Alors je m'explique le lion, la queue, qui bat les flancs, la maison de commerce et le dépit des édiles.

Le lion d'Hung-hoa deviendra légendaire, comme l'ours et la loutre du Lach-Tray, comme le douanier de Bac-Hat. On connaît par cœur l'histoire anecdotique des trois derniers. Voici l'histoire du brave lion.

Cet animal, en plâtre biscuité, après avoir orné la place principale d'Hung-Hoa, pendant que M. de Goy présidait aux destinées de la province, fut démolî en 1897 ou 1898 par M. Muselier. Il y a donc sept ou huit ans qu'il n'existe plus.

À part cela, l'information du *Courrier* est exacte.

Ce n'est pas que cette mise au point empêche l'eau du fleuve Rouge de descendre vers la mer, mais je n'ai pu m'empêcher de relever la chose à cause de cette coïncidence de la Note de première page critiquant chez les coloniaux de la métropole l'ignorance absolue du pays, et de l'information de seconde page, d'un correspondant sur place, faisant ressusciter un lion décédé depuis huit ans...

---

Liste des électeurs de Haïphong  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 et 10 mars 1907)

Chabaux, Camille, employé *Courrier d'Haïphong*,  
Debayle, Raymond, employé *Courrier d'Haïphong*.  
Le Vasseur, Alfred, directeur *Courrier d'Haïphong*  
Luzet, Henri, Émile, employé *Courrier d'Haïphong*,

Liste française  
Radiations

Chabaud, employé *Courrier d'Haïphong*.  
Chabot, employé *Courrier d'Haïphong*  
Debayle, employé *Courrier d'Haïphong*,

---

(Annuaire général de l'Indochine, 1910)

TONKIN  
JOURNAUX ET PUBLICATIONS DIVERSES

• *LE COURRIER D'HAÏPHONG*

Fondé en 1886. — 41, rue Paul-Bert, Haïphong, 27, boulevard Rollandes, Hanoï. — Journal quotidien paraissant sur 6 pages. — Prix 0 \$ 10 le numéro.

MM. Louis FONVILLARS<sup>4</sup>, directeur-rédacteur en chef.

Abonnements :

Indochine : 1 an : 20 piastres. Six mois : 12 piastres. — Trois mois : 7 piastres.

---

<sup>4</sup> Louis Fonvillars : transfuge de l'*Écho du Tonkin*. Voir [encadré](#).

Suppléments d'affranchissements pour l'Union postale, Chine et Japon : 1 ans 6 piastres.— 6 mois: 3 piastres. — 3 mois : 1 \$ 50.

Abonnements à prix réduits pour sous-officiers et assimilés : Indochine : 1 an : 14 piastres. — 6 mois : 8 piastres. — 3 mois : 5 piastres.— Mêmes suppléments d'affranchissement.

Les insertions et annonces sont reçues aux bureaux du journal, à Haïphong, rue Paul-Bert, 41. — À Hanoï, boulevard Rollandes, 27.

Téléphone. — Haïphong, n° 225. — Hanoï, n° 117.

---

*LE COURRIER D'HAÏPHONG*

Journal quotidien

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 423)

41, boulevard Paul-Bert, Haïphong.

Agence à Hanoï, 26 bis, boulevard Gia-long.

Bureaux à Paris : 11, place de la Bourse.

MM. L. FONVILLARS, directeur, rédacteur en chef.

R. LE GAC<sup>5</sup>, correcteur

MAX-AGIER, rédacteur.

CH. ROUYER, à Hanoï.

OUDOT, à Saïgon,

J. BERNARD, à Paris.

Principaux collaborateurs, à Paris :

DE POUVOURVILLE, EMMANUEL, BOURCIER, PIERRE DELABROUSSE.

---

*COURRIER D'HAÏPHONG (LE)*

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 76)

Journal quotidien

Fondé en 1886

41, boulevard Paul-Bert, Haïphong.

MM. H[enri] TIRARD, directeur, rédacteur en chef ;

R[ené] LE GAC, rédacteur ;

MAX-AGIER, rédacteur, gérant ;

A. GILET, correspondant à Hanoï ;

Charles MAZET, correspondant à Paris [ancien échotier de l'*Avenir du Tonkin*, futur directeur de *France-Indochine* et administrateur des Charbonnages de Tuyêñ-Quang].

---

*LE COURRIER D'HAÏPHONG*

Journal quotidien

Agence à Hanoï: 23, boulevard Rollandes

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1916, p. 47)

M. H.-E. CUCHEROUSSET, correspondant à Hanoï.

<sup>5</sup> René Jules Louis Le Gac (Lannilis, Finistère, 25 juillet 1882-Haïphong, 29 août 1936) : marié à Berthe Jeanne Huitric. Dont Françoise-Louise-Renée (Haïphong, 27 juin 1913-Quimper, 1965). Chevalier de la Légion d'honneur.

---

### Politique de collaboration

[Il faut démocratiser le conseil de gouvernement]

(*L'Écho annamite*, 6 mars 1920)

À l'heure où paraîtront ces lignes, le nouveau gouverneur général de l'Indochine, M. Maurice Long, sera bien près de débarquer à Saïgon. On sait à quel graves et complexes problèmes de tout ordre le chef de la colonie devra s'attaquer. Les perturbations produites dans le monde entier par la guerre n'ont eu qu'assez tardivement leur répercussion en Indochine ; mais nous en sommes affectés à notre tour et M. Long se trouvera dès demain en présence d'une tâche plus difficile que celle qui incomba à aucun de ces prédécesseurs, que ce soit dans l'ordre politique, économique ou budgétaire. Pour y faire face, il peut être assuré du concours de tous les Français établis en ce pays, non seulement parce que tous ont intérêt à voir régner ici le calme et la prospérité, mais parce qu'il en est bien peu parmi eux qui ne se considèrent point comme les artisans de la grandeur française en ce coin éloigné de l'Asie et qui ne placent au premier rang l'intérêt français.

Si, dans le passé, cette collaboration a pu parfois ne pas sembler assez étroite, il en faut surtout chercher la cause dans le fait qu'il n'existe en somme aucun organe susceptible d'en faire une réalité d'ordre pratique. De là sont nés bien des difficultés et des malentendus. Il existe cependant un moyen bien simple de remédier à cet état de choses : il s'agit de la refonte du Conseil de gouvernement. Elle avait été du reste envisagée par les gouverneurs généraux en fonctions avant la guerre et, tout comme M. Klobukowski, M. Albert Sarraut s'en était montré partisan. Nous la voyons aujourd'hui soutenue par le candidat à la délégation de l'Annam-Tonkin [au Conseil supérieur des colonies] qui sollicite nos suffrages avec le plus de titres, M. Simoni, qui en fait une des bases de son programme.

Le *Courrier d'Haïphong* s'est souvent expliqué sur les modifications que toute la population française de l'Indochine souhaite de voir apporter à l'assemblée où devraient se discuter tous les grands problèmes qui intéressent l'avenir de la colonie. Elles consistent essentiellement à accorder une large place dans le sein du Conseil aux mandataires élus des intérêts français et indigènes et à transformer là Chambre d'entérinement qui existe aujourd'hui en une assemblée délibérante, collaborant de façon effective avec les pouvoirs publics. Nous n'insisterons pas ici sur les modalités à adopter pour atteindre ce but. Ce que nous voudrions montrer, c'est que cette mesure ne peut que renforcer l'autorité du gouverneur général vis-à-vis de la Métropole et faciliter sa mission. Il est certain, en effet, que le chef de la colonie se trouverait en posture singulièrement favorable pour faire prévaloir son programme dès le jour qu'il aurait obtenu l'assentiment des populations et qu'il représenterait aux yeux de la Métropole cette *vox populi* qui est également, si nous en croyons le proverbe, *vox Dei*. Le gouverneur général, dira-t-on, est entouré de chefs de services et de gouvernements locaux, le plus souvent hommes d'incontestable valeur possédant une longue expérience du pays et qui sont ses conseillers naturels. Nous en tombons d'accord ; mais on admettra sans doute avec nous que ces hauts fonctionnaires sont des spécialistes et qu'ils risquent tous plus ou plus moins d'être victimes de la déformation professionnelle, que, par ailleurs, leur indépendance ne saurait être complète, puisque le gouverneur général reste leur chef. C'est pourquoi nous estimons que le chef de la colonie doit pouvoir entendre des voix complètement indépendantes, qui viennent dans le Conseil du gouvernement défendre en toute liberté les intérêts français.

La réforme du Conseil de gouvernement nous paraît le moyen le plus pratique pour y parvenir. Aussi, en adressant à M. Maurice Long, au nom des Français de l'Annam et du

Tonkin, nos souhaits de respectueuse bienvenue, formulerons-nous l'espoir que le nouveau gouverneur général réalisera la réforme dont le principe avait été admis par ses devanciers.

R. LE GAC

(Du *Courrier d'Haiphong*.)

---

Au Tonkin  
Association pour la formation intellectuelle et morale des Annamites  
[AFIMA]  
(*L'Écho annamite*, 4 avril 1920)

Ce jury comprenait seize membres :  
Laveran, représentant « Le Courrier d'Haïphong »...

---

LE CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE L'INDOCHINE  
(*La Dépêche coloniale*, 14 décembre 1920)

M. [Ch. de Lansalut](#), un des principaux Français de l'Indochine, vient de publier, dans le *Courrier d'Haiphong*, une étude compacte, et destinée au plus grand retentissement, sur la refonte, la composition et les attributions du conseil de gouvernement de l'Indochine.

Nous en donnons ici un résumé impartial.

---

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 9 septembre 1923)

Notre confrère Laveran, du *Courrier d'Haïphong*, est le cousin du savant Laveran [spécialiste du paludisme].

---

LA GÉRANCE DES DÉBITS RÉGIONAUX D'ALCOOLS INDIGÈNES  
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier 1924)

Thai Binh Sud : M. Tissot, résident supérieur honoraire, administrateur délégué du *Courrier d'Haïphong*, à Hanoi.

---

L'opposition à la convention [Candelier] du Port [de Saïgon] n'est pas morte  
(*L'Écho annamite*, 5 mars 1924)

[...] Le *Courrier d'Haïphong*, en outre, ayant pour principaux actionnaires la Société des Distilleries de M. Fontaine [SFDIC], et un de ses plus brillants rédacteurs étant un agent de cette société et, à ce titre, ayant tout particulièrement défendu la Convention, ne pouvait moins faire que de la prôner, mais la valeur de son témoignage en est singulièrement diminuée. [...]

---

LE DÉCÈS DE M<sup>e</sup> DE LANSALUT  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 mars 1927, p. 1, col. 5)

Nous lisons dans le *Courrier saïgonnais* du 5 mars 1927 le bel article suivant sur le regretté M<sup>e</sup> Ch. de Lansalut :

.....  
S'élevant au-dessus des nécessités quotidiennes, des intérêts matériels immédiats, il savait voir loin et juste. Inspirateur politique de notre grand confrère le *Courrier d'Haïphong*, ce *Temps* de l'Indochine, il s'y est montré homme de grande clairvoyance, et de libéralisme prudent, éloigné de toute démagogie. Il ne payait pas de mots, et seules comptaient les réalités.

Partisan de l'évolution des indigènes dans l'ordre et surtout selon le génie de leur race, il avait la préoccupation d'assurer leur mieux-être matériel et moral... et si l'effet des mesures préconisées par lui tardait trop à se faire sentir, il savait manifester sa philanthropie, d'une façon directe et surtout discrète.

.....

---

INAUGURATION DU CONSEIL DES INTÉRÊTS FRANÇAIS DU TONKIN  
(*L'Écho annamite*, 9 octobre 1929)

Mais les séances ne sont pas publiques ! La presse réclame ses droits

À propos de l'inauguration du Conseil des intérêts français du Tonkin, M. Le Gac, dans le *Courrier d'Haïphong*, s'élève contre les dispositions des décrets de 1928, relatifs à la constitution des conseils locaux et du Grand Conseil de l'Indochine, au sujet de la non-publicité des séances. Il réclame l'admission des représentants de la presse et la publication d'un compte-rendu sténographique des débats *in extenso* dans le plus bref délai.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère des colonies

(*Les Annales coloniales* et *Journal officiel de la République française*, 10 août 1935)

Chevalier

Le Gac (René-Jules-Louis), publiciste en Indochine [*Courrier d'Haïphong*] ; 35 ans 11 mois de services et de pratique professionnelle, dont 3 ans de majoration pour mobilisation. Apporte à l'administration la plus loyale collaboration dans l'étude des problèmes économiques de l'Indochine ;

---

M. LE GAC  
directeur du *Courrier d'Haïphong*,  
est fait chevalier de la Légion d'honneur  
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 août 1935)

M. Le Gac, directeur du « Courrier d'Haïphong », vient d'être fait chevalier de la Légion d'honneur ; voilà certes une nouvelle qui nous réjouit fort car le nouveau

légionnaire est pour nous un ami de très vieille date, avec lequel, il y a quelque trente ans, nous avons fait nos premières armes dans le dur métier de journaliste.

Ce métier séduisit M. Le Gac, qui, aidé de ses qualités et d'une culture solide qu'il ne cessa de fortifier, ne tarda pas à se classer bientôt parmi les meilleurs journalistes.

Bien à sa place à la tête d'un des plus anciens et des plus importants journaux d'Indochine, M. Le Gac dirige les destinées du « *Courrier d'Haïphong* » en pilote très averti.

Chaque jour, on lit avec plaisir le « *Bulletin* » quand ce n'est pas l'éditorial que M. Le Gac donne à ses lecteurs. Ille se révélé, à la façon de Maurras, un homme remarquablement au courant de la politique mondiale : le jugement qu'il porte est toujours pondéré, il décèle un esprit fort réfléchi.

M. Le Gac est, en Indochine, un des très rares journalistes qui n'ait fait, sa vie durant, que du journalisme ; et toujours au même journal.

La Légion d'honneur récompense cette carrière déjà longue.

Nous ajouterons que, d'une parfaite courtoisie, très serviable, M. Le Gac est un journaliste qu'il est agréable de rencontrer, quand on compte, comme nous, parmi ses amis, on lui connaît maintes autres qualités, qui vous attachent très sincèrement à lui.

A. T.

---

La prochaine foire de Haïphong  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 28 septembre 1935)

Le comité d'organisation de la foire de Haïphong... comprendra ... Le Gac, directeur du « *Courrier d'Haïphong* »...

---

Les obsèques de M. R. Le Gac, directeur du *Courrier de Haïphong*  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 août 1936, p. 6)

La nouvelle de la mort subite, vendredi à 8 heures du matin, de M. R. Le Gac, directeur du *Courrier de Haïphong*, alors que, retour de Hanoï où il avait été assister à la réception offerte par les assemblées élues du Tonkin, il se disposait à reprendre le travail quotidien, plongea dans la consternation tous ceux qui — combien nombreux — à Haïphong et à Hanoï, et dans l'intérieur le connaissaient, tandis que sa famille, brusquement alertée, restait atterrée devant le malheur irréparable qui la frappait. De toutes parts affluèrent bientôt marques de sympathie et télégrammes de condoléances.

Dimanche matin à 8 heures, une imposante assemblée forma le convoi de notre très regretté ami.

M. le secrétaire général du gouvernement général Châtel, camarade de collège du disparu, M. le résident supérieur honoraire Tissot ; M<sup>e</sup> Coueslant, avocat à la cour d'appel ; M. Chenu, directeur de la Cimenterie, entouraient les enfants conduisant le deuil, M<sup>me</sup> Le Gac, accablée n'ayant pu suivre la douloureuse cérémonie.

Venus de Hanoï, on remarquait : M. Laffargue [Laffage], directeur de l'I. D. E. O. ; M. d'Amarzit, du gouvernement général ; M. Bernhard, directeur de la Société française des Distilleries Françaises ; M. Caffa, industriel ; M. Sananès, économie au Lycée Albert-Sarrazin ; M. H. de Massiac, directeur de l'*« Avenir du Tonkin »*.

Le R.P. Larmurier, qui avait procédé, au domicile mortuaire, rue Amiral-de-Beaumont, à la levée du corps, donna l'absoute dans la chapelle de la route d'Haiduong toute tendue de draperies noires. Selon la volonté expresse de la famille, aucun discours ne fut prononcé sur la tombe de M. R. Le Gac.

Disons que Haïphong, où Le Gac avait passé trente années de sa vie, a rendu un solennel hommage au bon et honnête journaliste que fut notre confrère.

Noté dans l'assistance MM. Vinay (résident maire d'Haïphong), Larivière (résident de Kiên-An), Dr Forest et Miles, Fesquet, Pétrault, Paquin, Lavergne [Ogliastro], Brun Buisson, Gavard, Guillon (directeur Tapis de Hang-Kénh), les directeurs des maisons de commerce de Haiphong, Bleton, Monthuis, Audet [Sacric], Dot (directeur Société franco-asiatique des Pétroles), Castanet, sous-directeur des Douanes, Lagauzère, Guégan, Bui-dinh-Tu, Boubal, Versini, Deschamps, Tirard, madame Vve Girodolle ; commandant Bernard, de la Sous-Direction d'Artillerie, Bélot, conservateur des hypothèques, Boé. De Rivalora, Laporte, Omnes, Delamotte (commissaire de police) ; Tachoire (directeur Comptoirs généraux des Charbonnages) , de Ferran (Société marseillaise d'Outre-mer), Constantin (directeur Compagnie indochinoise de navigation), M<sup>me</sup> et M. Surague (?), etc., etc.

Sur les couronnes, on lisait les inscriptions suivantes : M<sup>me</sup> Le Gac et ses enfants ; le personnel du « Courrier d'Haiphong », l'« Avenir du Tonkin », Ses amis du Cercle du Commerce, les amis et parents, Amicale des Bretons.

Les cordons du poële étaient tenus par : MM. Debraux (Assurances générales), Roué, de l'Amicale des Bretons, Pourquier, directeur de la Banque agricole de Hadong, et Girard.

La grandeur de la perte éprouvé en la personne de R. Le Gac s'est donc, comme il convenait, hautement affirmée.

Nous n'ajoutons ces lignes que pour exprimer une fois de plus, au nom des amis du défunt, l'immensité de notre affliction : mais, devant cette tombe à peine fermée, parler au nom de l'amitié en deuil, c'est parler au nom de tous ceux qui connurent R. Le Gac.

Sans entrer dans le détail de ses écrits, nous les avons assez suivis depuis plus de vingt-cinq ans pour qu'il nous ait été donné d'admirer avec quelle ardeur inlassable, de ses articles, de ses enquêtes ou de ses campagnes de presse, il avait su faire comme un élargissement de l'amour de la France et de l'Indochine qui était le fond de son âme, comme un exercice supérieur et plus vaste du sentiment même qui nous a réunis, hier, autour de son cercueil : l'amitié.

Mais c'est dans la pratique quotidienne de sa tâche qu'il faut suivre Le Gac, pour mesurer à quel point il avait su faire de son labeur un don constant de lui-même. On a pu apprécier les lumières de ses écrits et les ménagements de sa contradiction ; c'était comme une gêne physique qu'il éprouvait devant les idées fausses ou les opinions légères. Sa pudeur en était blessée. Alors il puisait dans les profondeurs de son talent des ressources surprenantes pour rétablir la vérité. Sa curiosité intellectuelle, guidée par un goût très sûr, aidée par une mémoire prodigieuse, a souvent fait l'admiration de ceux qui l'approchèrent. Voici, à titre de curiosité, l'un de ses premiers articles :

« Il ne faut pas s'en tenir aux mots, aux vieux clichés : la presse, quatrième pouvoir du peuple. Un journal est une usine. C'est une usine par la division du travail, par l'activité fiévreuse de la correction, du tirage, par le « produit » formidable : la masse quotidienne de la copie. C'est aussi une usine, parce que c'est une affaire : il y faut des bénéfices. On peut équilibrer le budget du journal par la vente, subventions bizarres à une publicité baroque ou scandaleuse, voire même au chantage. Si on veut faire du journalisme, il est bon de ne pas se mettre à la discréption du journalisme. Il faut ne pas être exclusivement journaliste. L'idéal est d'être le monsieur indépendant qui écrit dans un journal. Alors, mais alors seulement, on peut écrire ce qu'on veut, ce qu'on pense être vrai et bon à imprimer. La presse n'a pas un rôle sacro-saint ; elle peut écrire le mal comme le bien ; mais elle à un rôle considérable ; elle est une puissance. C'est une force fatale, inéluctable, C'est une conséquence et un des moteurs de la démocratie. Chaque Français est un 58 millionième de souverain : il doit s'occuper de politique, s'il était à souhaiter qu'il n'y eût plus de politiciens, il faudrait, par contre, que tout Français se préoccupât de la politique. Il faut donc que chacun se fasse des idées en politique et

s'efforce de les faire prévaloir. Le journal est le rouage, le véhicule indispensable, il ne faut pas exagérer l'importance d'un article ; mais tout article peut avoir ses conséquences, ses incidences, sa portée. Il est bon que des Français désintéressés instruits et rompus à de certaines méthodes, fassent du journalisme ».

Mais ce n'est pas dans le dessin d'esquisser un portrait, même incomplet, de notre grand confrère que nous avons ajouté ces lignes au compte rendu de ses obsèques. Nous n'avons voulu qu'apporter à celle qui fut d'admirable compagnie de sa vie et la confidente de toutes ses pensées l'hommage de nos vifs regrets. — AT.

---

REMERCIEMENTS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 août 1936)

Madame Le Gac, mademoiselle Le Gac, monsieur Jean Le Gac, les familles Rapp, Louvière Morvan, Massicot, Parech, et le « Courrier d'Haïphong » et son personnel, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques de :

monsieur René Le Gac

ou leur ont témoigné de la sympathie en prenant part au dououreux deuil qui vient de les frapper.

---

René Le Gac  
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 septembre 1936)

On annonce la mort de M. René Le Gac, directeur du *Courrier d'Haïphong*, décédé dimanche à Haïphong. Le défunt dirigeait depuis de nombreuses années le *Courrier d'Haïphong* où ses articles s'inspiraient d'une connaissance profonde du pays et d'un sens exact des réalités. Ses qualités professionnelles et la droiture de son caractère lui avaient acquis une place de premier plan dans la presse du Tonkin. Il avait reçu l'an dernier la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

À tous ceux que ce deuil afflige, *L'Information d'Indochine* présente ses sincères condoléances.

---

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE HAIPHONG (TONKIN)  
LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS  
Année 1940  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1<sup>er</sup> avril 1940, pp. 503-509)

1. — VILLE DE HAÏPHONG  
97 Thouzellier Louis Gérant du *Courrier d'Haïphong*

---

Déjeuner de la presse au gouvernement général  
(*L'Écho annamite*, 5 octobre 1940)

Hanoï, 5 octobre. — Le vice-amiral d'escadre Decoux, gouverneur général de l'Indochine, et Madame Jean Decoux ont donné le 5 octobre un déjeuner auquel ils

avaient convié notamment... le directeur du « Courrier d'Haïphong » et Madame Thouzellier....

---

AVIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 avril 1941)

D'entente entre les trois grands quotidiens français, l'« Avenir du Tonkin » et la « Volonté Indochinoise », à Hanoi, le « Courrier d'Haïphong » à Haïphong, et imitant en cela l'exemple des journaux annamites, la suppression de l'édition spéciale du dimanche a été décidée devant la nécessité impérieuse d'avoir à économiser le papier qui se fait rare et dont le prix est, sans cesse, plus élevé.

Cette mesure entrera en vigueur à partir du dimanche 4 mai prochain.

L'« Avenir du Tonkin »

H. de MASSIAC.

La « Volonté Indochinoise »  
SAUMONT.

Le « Courrier d'Haïphong »  
THOUZELLIER.

---

[Les audiences du gouverneur général](#)  
(*La Dépêche d'Indochine*, 10 octobre 1941, p. 2, col. 1)

HANOÏ, 9 oct. — L'Amiral Decoux a reçu, le 8 octobre,... M. Thouzellier, directeur du *Courrier d'Haïphong*...

---

Le *Courrier de Haïphong* a publié une série de monographies industrielles précises et très bien documentées dont voici la liste :

• Industries des produits du sous-sol :

— la Société Nouvelle des Phosphates du Tonkin (paru dans la C. de H. du 15-2-1943).

— La Cimenterie (10 décembre 1943 et 12 décembre 1942 et février 1943)

— Société des Verreries d'Extrême-Orient (14 janvier 1943).

• Industries chimiques :

L'état actuel de nos industries chimiques indochinoises (4 février 1943).

La Société d'Oxygène et d'acétylène d'Extrême-Orient [SOAEO] (10 janvier 1943).

Fabrique de peintures Nguyen son Ma Résistanco (11 septembre 1942)

• Industries textiles

La Société des Filteries (19 décembre 1942).

La Société Cotonnière du Tonkin (3 février 1943).

• Industries mécaniques :

La Société des Constructions mécaniques à Haïphong (27 février 1943)

---

[Départ de M<sup>me</sup> et du Dr Forest](#)  
(*L'Entente*, 25 juin 1952)

Il présida aux destinées du « Courrier d'Haïphong » jusqu'à la disparition de ce journal le 9 mars 1945.

---

Thouzellier (Louis) : victime du coup de force japonais du 9 mars 1945 (d'après Jean Brilman, *Nos familles au Viêtnam (1887-1954)*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 159).

---